

3.1

FORMATION MIR

Objectifs pédagogiques :

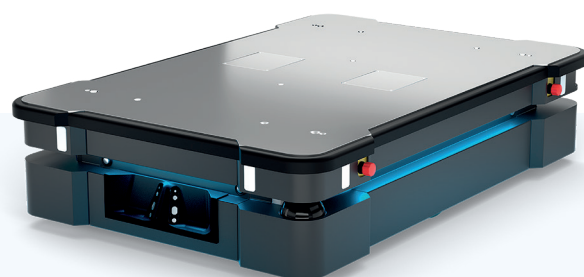
- Connecter le robot manuellement
- Agir sur le robot en toute sécurité
- Comprendre le principe de Navigation
- Faire des programmes simples
- Gérer les différents programmes
- Lire et modifier un programme
- Savoir faire un mapping

Public :

- Opérateur

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements :

- Exercices pratiques
- Personnel expérimenté pour la formation



PROGRAMME

- **Présentation des robots MiR et des options**
- **Fonctionnement général**
- **Environnement de navigation**

Hardware MiR 100 et MiR 200 :

- Systèmes de sécurités
- Communication des données
- Distribution d'énergie
- Vue d'ensemble des Hardware
 - *Matériel : détail des systèmes de sécurité*
 - *Vue détaillée du robot*
 - *Détail*

Premier démarrage :

- Allumer - Éteindre le MiR
- Conduite manuelle
- Tableaux de bord

Maps :

- Cartographie
- Objets statiques dynamiques
- Editeurs de carte
- Zones
- Marqueurs

Hardware MIR 100 et MIR 200 :

- Qu'est-ce qu'une mission ?
- Interface mission
- Comment mettre en place une mission ,
- Procédure
 - *Exemples*
 - *Utilisateurs et groupe d'utilisateurs*
 - *Dashboard*
 - *Erreurs*

Système :

- Caractéristiques
- Maintenance
 - *Toutes les mises à jour MiR*
- Wifi
- Informations générales sur API "REST"
 - *Détails*
- Zones directionnelles
 - *Créer des zones*
 - *Gestion des obstacles*
 - *Application*
- Support technique

ÉVALUATION :

- Évaluation continue : tout au long de la formation, vous aurez à remplir un cahier d'exercice pour valider que vous avez bien compris l'ensemble des éléments présentés
- Évaluation de fin de formation : un questionnaire à choix multiple vous sera soumis à la fin de la formation afin d'évaluer vos compétences

Informations pratiques

Durée : 2 jours - 14 heures
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

Site : SYSAXES : 230 rue du Chanoit • 25490 Allenjoie

Dates : sur demande

Tarif : 1100€ HT par personne

Contact : administratif@sysaxes.com ou **03 63 38 80 11**

4.1

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Article 1 - Frais non couverts par la formation

La rémunération couvre la prestation d'animation de la formation, à l'exclusion de tout autre frais. Les frais suivants ne sont pas inclus :

- frais de déplacements des participants
- frais d'hébergement et de repas du soir des participants (le repas du midi est prévu, plateaux repas)

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties.

Article 2 - Réservation, annulation par SYSAXES

La réservation de la formation est effective à compter de la réception par SYSAXES de la commande ou de la convention signée du client, ou mail de réservation et convention de formation signée et au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la prestation. SYSAXES peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le client.

Article 3 - Annulation par le client

En cas d'annulation par le client dans un délai de 7 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, la pénalité appliquée sera de 50% de la rémunération prévue. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de formation, la formation restera due en totalité.

Article 4 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Belfort sera seul compétent pour régler le litige.

Article 5 - Durée des formations

La durée de nos formations varie en fonction du niveau.



230, rue du Chanoit - ZI Technoland 2 • 25490 ALLENJOIE • FRANCE • Tél. +33 (0) 3 63 38 80 11
Email contact@sysaxes.com • www.sysaxes.com

RC Belfort : 800 623 712 000 26 - APE : 4669B - TVA Intracommunautaire : FR 22 800 623 712 - SAS au capital de 54 380€